

Image not found or type unknown



Succession d'une SARL après le décès d'un des deux associés

Par **magnamara**, le **03/11/2014** à **20:26**

Bonsoir, mon frère est mort en 2009, nous étions associés dans l'exploitation agricole familiale, composée d'une SARL et d'une EARL. Mon frère devait 110 000 euros à la SARL. Il avait deux enfants.

Ma question est la suivante: est-ce que ses enfants héritent de sa dette?

En vous remerciant par avance pour vos réponses.